



AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

REALISATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA TOITURE DE LA MEDIATHEQUE – espace 3^{ème} LIEU

MARCHÉ DE TRAVAUX

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

COMMUNE DE PLOUHINEC

Correspondant : M. Bruno LE PORT – Maire - Rue du Général de Gaulle, 29780 Plouhinec

2. Objet de la consultation

Marché de TRAVAUX pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la Médiathèque – espace 3^{ème} Lieu sur la commune de Plouhinec.

3. Procédure de passation :

Marché à procédure adaptée passé en application de :

- L'Ordonnance n°2015-899 du 23 Juillet 2015 relative aux marchés publics
- Le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

4. Forme du marché :

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Le marché est non alloti.

5. Délai de réalisation des travaux

Durée globale du marché **14** mois (hors congés, hors préparation de chantier)

Date prévisible de démarrage des prestations : **Novembre 2018**

6. Critères de jugement des offres

- Valeur Technique de l'offre : **40 %**
 - Prix des prestations : **50 %**
 - Délai d'exécution des travaux : **5 %**
- Délai d'exécution de la maintenance : **5 %**

7. Date limite de remise des offres : lundi 24 septembre 2018 à 12 heures.

8. Renseignements Complémentaires

Le dossier de candidature, rédigé en langue française, présenté par le mandataire, comprendra :

- * Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent).
- * Une déclaration sur l'honneur. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

- * Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- * Les documents permettant d'évaluer l'expérience, les capacités professionnelles, techniques et financières.
- * L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

Conditions de remise des candidatures, des offres et de jugement des offres : se référer au règlement de la consultation.

Le dossier de consultation est dématérialisé et peut être téléchargé sur le site www.amf29.asso.fr

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'équipe de maîtrise d'œuvre:

Mr Neil Lawrie, Architecte ; 7, rue de la Liberté – 29 790 PONT- CROIX - 02.98.70.60.43 contact@nlarchitecte.com

Mr Patrick Venny, Architecte ; 28 Bd de la Gare – BP 64 – 29392 QUIMPERLÉ Cedex - 02.98.39.25.97 cabinet.venny@wanadoo.fr

9 – Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3 contour de la Motte, 35000 Rennes, tél. : 02 23 21 28 28, télécopieur : 02 99 63 56 84

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3 Contour de la Motte, 35000 Rennes, tél. : 02 23 21 28 28, télécopieur : 02 99 63 56 84

10. Date d'envoi sur le site de l'AMF29 : vendredi 31 août 2018